

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ PARLENT AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

CAMPAGNE ANTIGRIPE- 17 NOVEMBRE 2020



Je pense à moi et aux autres, je suis vacciné

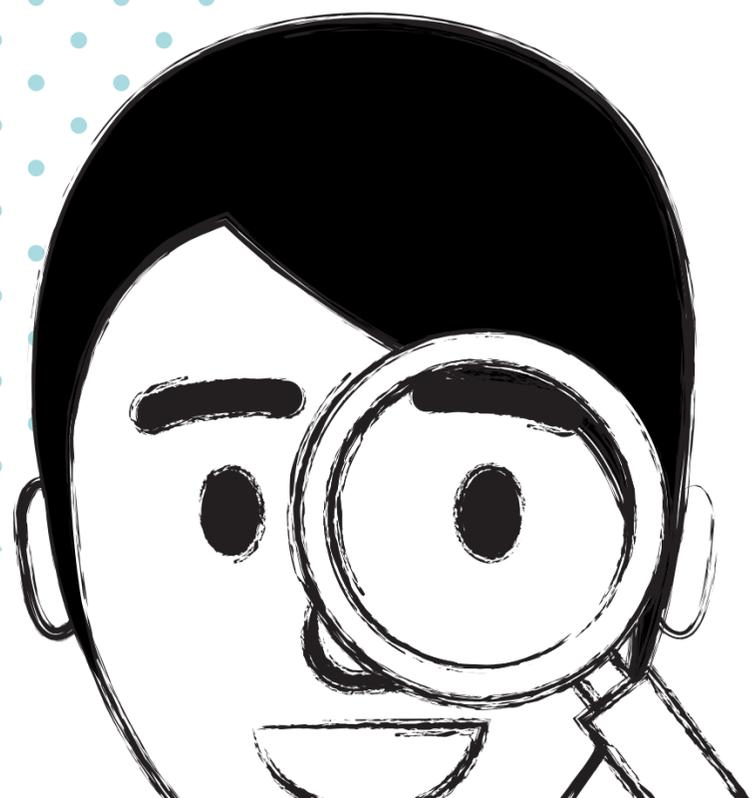


FEMAS
Hauts-de-France

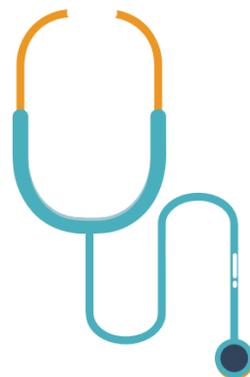


BIENVENUE!

NOS EXPERTS AUJOURD'HUI SONT:



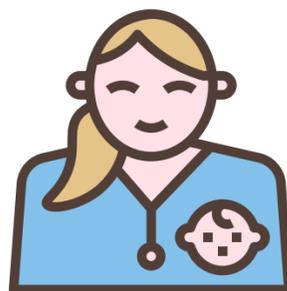
SALIHA GREVIN



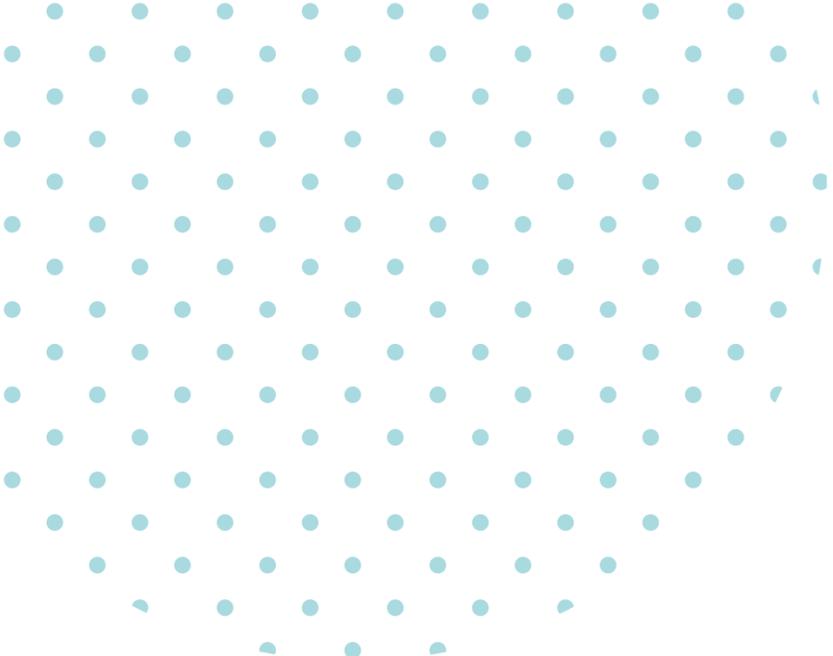
LAURENT VERNIEST



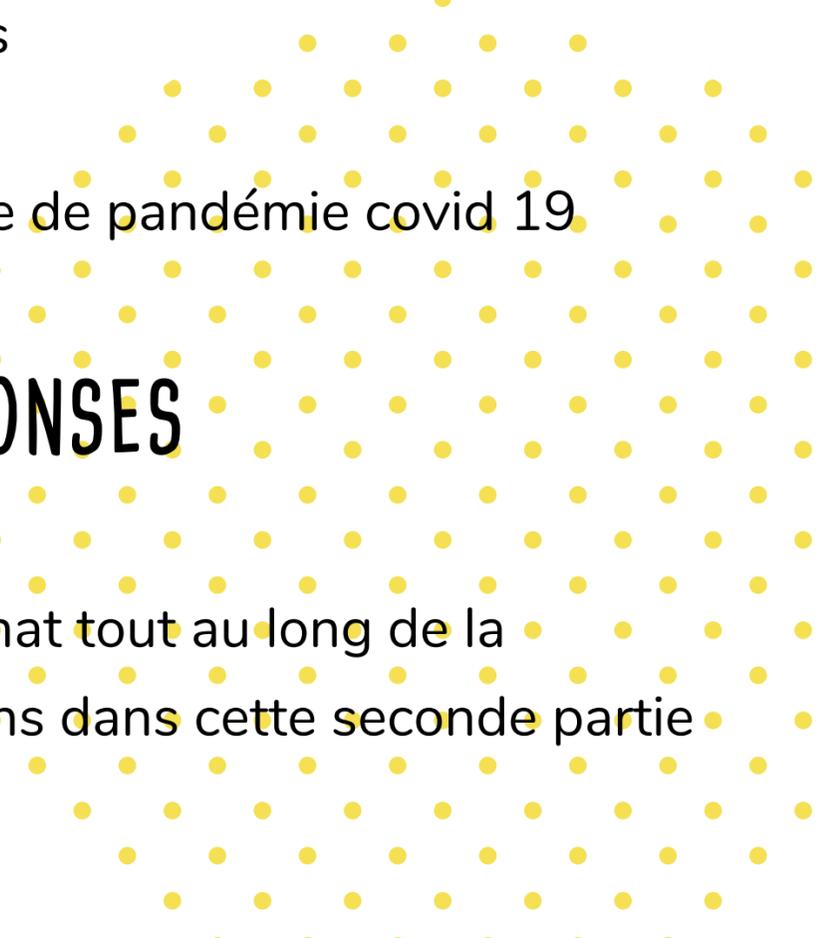
GUILLAUME FONGUEUSE



KARINE DECRETON



SOMMAIRE



01 LA VACCINATION ANTIGRIPPE

- La grippe saisonnière, quelques rappels
- Comment prévenir?
- La couverture vaccinale des professionnels
- Prescription, délivrance, stocks
- Recommandations en contexte de pandémie covid 19

02 QUESTIONS RÉPONSES

Posez vos questions dans le chat tout au long de la présentation, nous y répondrons dans cette seconde partie

LA GRIPPE SAISONNIÈRE, QUELQUES RAPPELS

UNE INFECTION RESPIRATOIRE AIGUË DUE AU VIRUS INFLUENZA,
qui comprend essentiellement deux types :

- le type A, potentiellement le plus dangereux car il peut se modifier de façon importante et radicale. Il engendre alors, trois ou quatre fois par siècle, une pandémie qui peut être très meurtrière ;
- le type B, également responsable d'épidémies.

UNE MALADIE GRAVE CAR ELLE CAUSE DES COMPLICATIONS :

- Une infection pulmonaire bactérienne grave (ou pneumonie) ;
- Une aggravation d'une maladie chronique déjà existante (diabète, bronchopneumopathie chronique obstructive, insuffisance cardiaque, maladie rénale chronique, mucoviscidose, etc.)

MORTALITÉ:

En 2017-2018, l'excès de mortalité de la grippe était de 17 900 décès et a majoritairement concerné les personnes âgées de plus de 65 ans.

CONTAGION ET TRANSMISSION

- par voie aérienne (projection de sécrétions par les postillons, la toux ou les éternuements),
- par contact rapproché avec une personne malade,
- par contact avec les mains ou des objets contaminés (poignée de porte, couverts...).

Après la contamination par le virus de la grippe, la maladie se déclare **sous 48h en moyenne**.

Les personnes infectées **restent contagieuses jusqu'à cinq jours** après le début des premiers signes (**jusqu'à sept jours chez l'enfant**).

PERSONNES À RISQUES ET CIBLÉES PAR LE VACCIN:

- les personnes de 65 ans et plus ;
- les personnes atteintes de certaines maladies chroniques ;
- les femmes enceintes ;
- les personnes souffrant d'obésité (IMC égal ou supérieur à 40kg/m²) ;
- l'entourage familial des nourrissons de moins de 6 mois à risque de grippe grave (dans l'objectif de protection des nourrissons qui ne peuvent pas être vaccinés).

LE VACCIN ANTIGRIPPE

RECOMMANDATIONS POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ:

La vaccination contre la grippe est recommandée chez les professionnels de santé et chez tout professionnel en contact régulier et prolongé avec des personnes à risque de grippe sévère. Elle permet en effet d'éviter que le personnel soignant (médecins, infirmiers, puéricultrices, aide-soignants...) ne transmette la grippe aux patients les plus fragiles.

LA PROTECTION CONTRE LA GRIPPE

est atteinte dans les deux semaines après la vaccination :
le vaccin doit être pratiqué tous les ans, à l'automne (pour la France métropolitaine), pour se protéger contre l'épidémie hivernale qui suit.
Une seule injection est nécessaire.

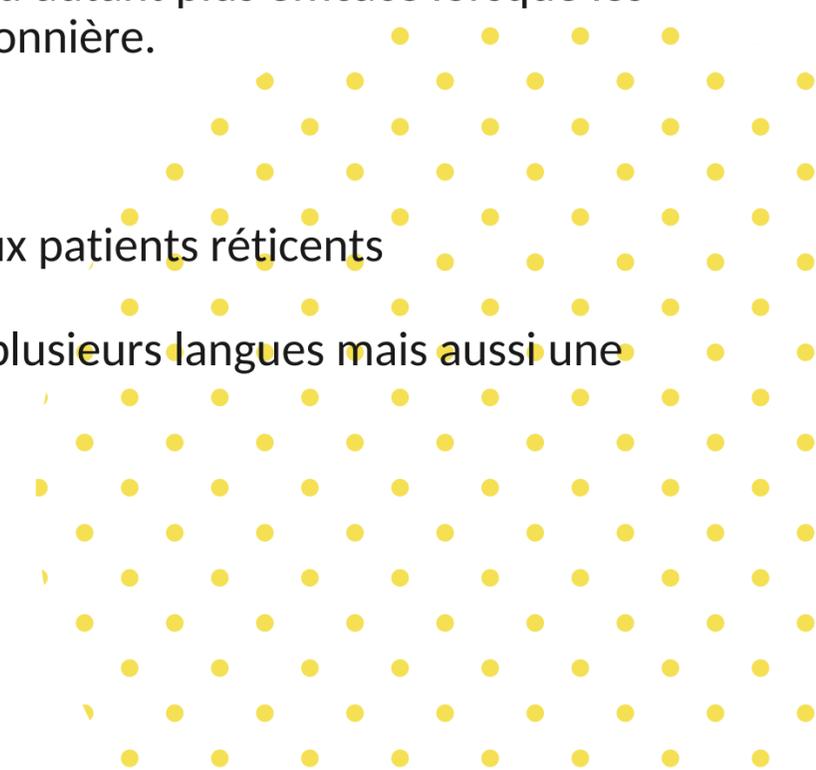
LA COMPOSITION DU VACCIN

est actualisée tous les ans en fonction des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et tient compte des virus qui sont le plus susceptibles de circuler pendant l'hiver. La grippe est imprévisible et l'efficacité du vaccin est variable d'une année à l'autre. Le vaccin est d'autant plus efficace lorsque les types de virus de grippe choisis pour le formuler sont proches des souches qui circulent effectivement durant l'épidémie saisonnière.

POUR ADAPTER VOTRE DISCOURS ET CRÉER DES OUTILS DE COMMUNICATION :

Vous trouverez de nombreuses ressources sur le site de Santé Publique France afin de construire votre argumentaire face aux patients réticents

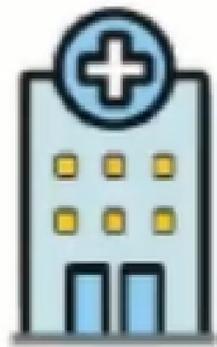
Afin d'adapter vos communications à toutes les populations, utilisez le site "BD Santé" qui propose des affiches traduites en plusieurs langues mais aussi une banque d'images pour créer vous même des affiches en F.A.L.C.



COUVERTURE VACCINALE DES PROFESSIONNELS

SELON LE BULLETIN NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE - OCTOBRE 2019 (COMPARAISON 2009-2019)

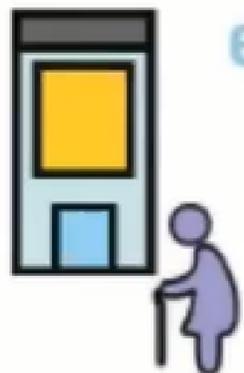
COUVERTURE DES PROFESIONNELS DE SANTE EN ETABLISSEMENT DE SANTÉ



est estimée
à **35 %**
pour la saison
2018-2019

PROFESSION	2009	SAISON 2018-2019	DIFFERENCE
Médecin	55 %	68 %	+ 13 points
Sage-femme	23 %	50 %	+ 27 points
IDE	24 %	36 %	+ 12 points
Aide-soignant	19 %	21 %	+ 2 points

COUVERTURE DES PROFESIONNELS DE SANTE EN EHPAD



est estimée
à **32 %**
pour la saison
2018-2019

PROFESSION	2009	SAISON 2018-2019	DIFFERENCE
Médecin	60 %	76 %	+ 15 points
IDE	45 %	43 %	- 2 points
Aide-soignant	34 %	27 %	- 7 points

PRESCRIPTION ET DÉLIVRANCE

OBTENIR LE VACCIN GRATUITEMENT?

La caisse d'Assurance Maladie envoie à AUX personnes 0 RISQUES une invitation et un bon de prise en charge. afin de bénéficier gratuitement du vaccin antigrippal.

Si pas de bon de prise en charge du vaccin de la part de l'Assurance Maladie., médecin, sage-femme, pharmacien , vous pouvez délivrer vous même ce bon.

QUI VACCINE?

Les professionnels de santé habilités à vacciner sont :les **médecins** ;les **infirmier(e)s** ;les **sages-femmes** (pour les femmes enceintes et l'entourage des nourrissons de moins de 6 mois) ;Les **pharmaciens** (pour les personnes de plus de 18 ans éligibles à la vaccination).

APPROVISIONNEMENT?

Afin de savoir s'il existe des difficultés d'approvisionnement de vaccins, consultez la rubrique dédiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM).

Pour cette campagne vaccinale, **l'objectif est d'atteindre 30% de doses de vaccins supplémentaires**, par rapport aux doses prévues par les laboratoires pour la France lors de la précédente campagne 2019-2020, via un approvisionnement continu auprès des laboratoires.

Il s'agit ainsi de sécuriser l'approvisionnement des officines tout au long de la campagne de vaccination qui se prolonge jusqu'à fin janvier. Ces doses sont constituées d'une part par les vaccins commandés auprès des laboratoires par les officines, les établissements de santé et les collectivités, et d'autre part, par la constitution pour la première fois d'un stock d'Etat.

EN CONTEXTE DE PANDÉMIE DE LA COVID 19

SIMILITUDES:

Les personnes les plus à risque de grippe sévères sont aussi à risque de formes graves de COVID-19, les recommandations habituelles restent donc adaptés au contexte actuel

Les symptômes sont semblables pour les deux infections virales : le virus de la COVID- 19 et celui de la grippe sont principalement marqués par des manifestations respiratoires de type toux et de la fièvre.

La vaccination anti grippale sera donc réservée en priorité aux personnes ciblées par les recommandations et aux professionnels de santé pendant les deux premiers mois de la campagne, c'est-à-dire jusqu'à la mi-décembre.

CONTRE INDICATIONS :

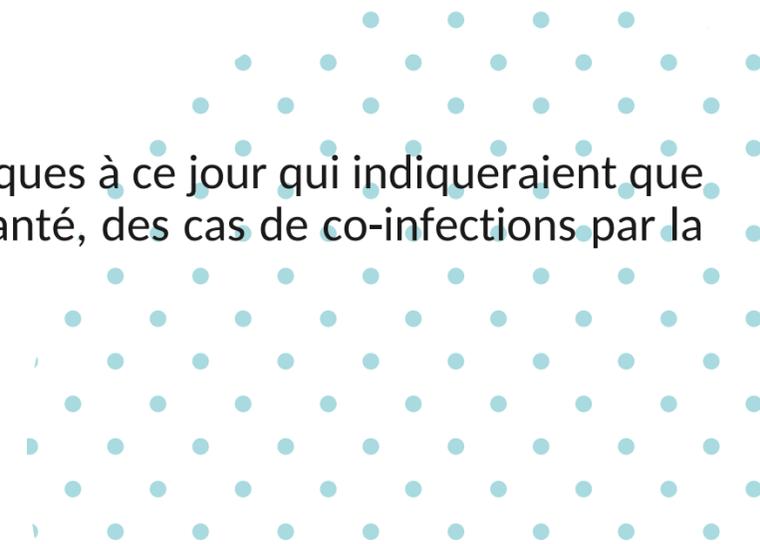
Il n'y a pas de risques particulier à vacciner un patient atteint de la covid et qui s'ignore, en revanche on attendra la fin de la phase aiguë s'il est symptomatique afin de bien faire la différence entre les effets indésirables du vaccin et les symptômes lié à la covid 19.

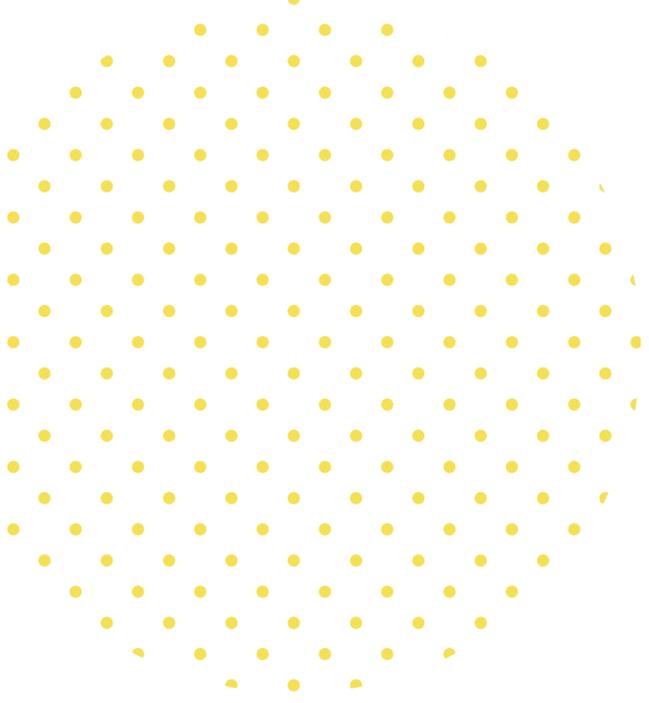
PIC DE NOMBRES DE CAS DE GRIPPE:

le pic de cas de grippe cette année se fera ressentir plus tardivement que les années précédentes en raison des gestes barrières qui contribuent à limiter la propagation de la grippe

LA VACCINATION CONTRE LA GRIPPE PROTÈGE-T-ELLE D'UNE INFECTION À COVID-19 ?

Il s'agit de deux familles de virus différents qui touchent des populations à risque similaires. Il n'existe pas de données scientifiques à ce jour qui indiqueraient que le vaccin contre la grippe pourrait protéger d'une infection à COVID-19. Il a été observé et décrit par les professionnels de santé, des cas de co-infections par la grippe et la COVID-19.





A VOUS LA QUESTIONS- PREPONSESE

Nous avons relevé vos questions mais vous pouvez continuer de réagir dans le chat et posez d'autres questions

MERCI À TOUS POUR VOTRE
PARTICIPATION ET VOTRE
ATTENTION



FEMAS
Hauts-de-France



Je pense à moi et aux autres, je suis vacciné

L'ÉQUIPE DE LA FEMAS ET LES RÉFÉRENTES VACCINATION RESTENT À
VOTRE ENTIÈRE DISPOSITION DURANT TOUTE LA CAMPAGNE ALORS N
'HÉSITEZ PAS À NOUS SOLLICITER

LAURINE LECLERE: LAURINE.LECLERE@FEMAS-HDF.FR - 06 75 28 63 07

MARGOT SEYS MARGOT.SEYS:@FEMAS-HDF.FR - 07 88 05 97 70